

REVUE  
DE LA  
NUMISMATIQUE

**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

—  
4<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME VI.



**BRUXELLES,**  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

—  
1868

## LES TRENTE-HUIT JETONS INÉDITS

DE LA LISTE VAN MIERIS - LE PETIT.

---

M. le comte Maurin Nahuijs, dans son intéressant article : *une médaille inédite en l'honneur de Jean-François Le Petit* (*Revue belge*, 1867, pp. 304 et suiv.), nous a donné, p. 312, la copie d'une liste, faite par Frans Van Mieris, de trente-huit jetons historiques inconnus à ce numismate, et tirés par lui d'un manuscrit de Jean-François le Petit. La bienveillance des possesseurs de la firme *Kemink et fils*, à Utrecht, m'avait aussi donné l'occasion, l'année précédente, d'examiner ici les manuscrits de Van Mieris, sur lesquels M. Nahuijs avait fixé alors mon attention, comme aujourd'hui (*Revue*, 1866, p. 279) celle de tous les numismates. Ces MM. m'intéressent d'autant plus que depuis longtemps je rassemble des matériaux pour pouvoir un jour indiquer ce qui manque aux ouvrages de Van Mieris et de Van Loon et aux cinq volumes de la première suite (*Vervolg*), du dernier jusqu'à l'an 1767, où commence la nouvelle suite (*Vervolg*) 1767-1806, que l'Académie royale des sciences des Pays-Bas se propose de finir cette année. Les deux excellents volumes de MM. de Vries et de Jonge (*Nederlandsche Gedenkpenningen*) ne comblent pas complètement les lacunes inévitables dans des ouvrages d'une douzaine de volumes in-folio. Plusieurs

médailles ont été déjà communiquées par M. le professeur Van der Chijs, dans son *Tydschrift*, par d'autres, dans la *Revue belge*, etc., qui rentrent dans cette catégorie. Ce travail n'est pas si difficile; il est même très-engageant, puisque ces médailles donnent souvent occasion à des recherches fructueuses pour l'histoire ou à des biographies de personnes intéressantes. Mais c'est un travail très-pénible de bien classer tous les jetons édités ou inédits des Pays-Bas, surtout ceux qui ont été frappés avant la fin du moyen âge (1500). Malgré tout ce qui a été fait dans cette partie de notre numismatique, depuis l'an 1825, que parut l'ouvrage de M. Van Orden (*Handleiding, Manuel des collecteurs de jetons*), ce n'est qu'au fur et à mesure que l'ordre naîtra dans ce chaos, d'autant plus embrouillé que plusieurs jetons ne portent pas de millésime et que d'autres qui ont un millésime sont rapportés par Van Mieris et Van Loon, dans leurs ouvrages, à des années antérieures ou postérieures à l'an de leur frappe. Le manuel de M. Van Orden, vol. 1<sup>er</sup>, comme un premier essai, est incomplet et plein de fautes de langage et de typographie qui ne sont pas toutes corrigées dans le vol. II paru en l'année 1830. Les *penningboeken*, manuscrits que M. Van Orden a consultés et les listes manuscrites qu'il a copiées, contiennent eux-mêmes des indications fautives, qu'il a dû suivre. Ainsi, le premier numéro de sa liste, le méreau de Jean Van Hemelryck, de l'an 1490, est placé, comme jeton, à l'an 1400, dans un des manuscrits de Schoenmaker, si nombreux à la Bibliothèque royale de La Haye. Pendant que nous rassemblons les matériaux pour former une liste chronologique, autant que possible, des jetons, nous sommes

heureux chaque fois que MM. Chalon, Vanden Broeck, etc., nous offrent des articles sur les jetons des Pays-Bas, et nous nous écriions : « Autant de gagné sur l'ennemi. » Mais, en examinant la liste empruntée par Van Mieris au manuscrit de Le Petit, liste par laquelle trente-huit jetons nouveaux nous seraient communiqués, notre cri joyeux ne s'est pas fait entendre. La crainte de la non-existence de la plupart de ces jetons s'est emparée de nous, et c'est tout simplement pour dissiper ou réaliser cette crainte que nous prenons maintenant la plume. Les collections de jetons sont innombrables en Belgique, et nous engageons MM. les collecteurs d'examiner leurs cabinets *et de vouloir communiquer à la Revue ceux de ces trente-huit jetons qui s'y trouveraient*. Nous avons employé à dessein le mot « *la plupart* ; » nous allions écrire la phrase sans restriction, lorsque nous avons retrouvé le n° 35. Le millésime, p. 319, est 1586, mais puisque nous lisons, p. 320, que ces jetons *sont tous sans millésime*, celui-ci doit avoir été ajouté par Le Petit. Van Mieris ne l'aurait pas fait, à moins qu'il n'eût oublié qu'il avait placé ce jeton à l'an 1549, dans son *Histoire*, t. III, p. 227. La liste Le Petit indique la légende de la face : PHILIPVS AVSTRICUS CAESARIS CAROLI FILIUS. Le petit jeton, pièce distribuée à Anvers, le 12 septembre 1549, par le marquis d'Anvers, Philippe, a la légende PHILIPVS AVSTR(*iae*) CAROLI V. CAESARIS F(*ilius*).

La transcription des légendes n'est donc pas correcte, et M. Le Petit s'y est mépris. Il ne rentre pas dans notre présent cadre d'examiner sous ce point de vue ou sous

d'autres tous les trente-huit jetons, mais que l'exemple cité et ce que nous y ajouterons suffisent.

Le n° 1, mis à l'an 1501 (1500), doit se lire **IN FORTITUDINE EJUS**, etc. Charles, fils de Philippe de Gand, naquit à Gand, le 24 novembre 1500. Onze jours après le 7 mars, on baptisa cet illustre enfant, et Van Mieris nous apprend, t. I, p. 318, qu'on jeta trois fois de l'or et de l'argent, à cette occasion, parmi la foule. Mais il ne parle pas de jetons faits expressément pour cette occasion. Le temps était en effet bien court pour pouvoir en graver avec la légende: **PUER NATUS**, circonstance fortuite!

Le n° 2, placé à l'an 1507, doit, comme le précédent, être mis un an plus tôt. Philippe le Bel mourut en 1506 (Van Mieris, t. I, p. 379). Le revers **O DIVIUM FATUM** sera, sans doute, lu, si on le retrouve : **O DIRUM FATUM**.

Le n° 3 porte, au revers, la légende **BENEDIC. QUI VENIT IN NOMINE DOMINI**. Il a été pris des monnaies du comte de Flandre Louis II de Male, 1346-1354, (Gaillard, n° 214, p. 173, Den Duyts, p. 62, n° 168, 172, etc.) Les rares monnaies fabriquées en Flandre, pendant la minorité de Charles-Quint (1505-1520), portent la légende **SIT NOMEN DOMINI BENEDI(c)T(um)**. Un jeton frappé en l'an 1508, à Gand, lors de la joyeuse entrée de Charles et de Maximilien, pouvait rappeler la légende antique : *Se non vero bene trovato*, si ce jeton n'existe pas.

Les n° 4, 5 et 7 intéressent beaucoup ceux qui s'occupent de l'histoire de nos provinces septentrionales dans une époque mémorable, 1514-1526. Jusqu'ici ils ont échappé

à nos recherches et à celles d'autres personnes. Il semble même fort invraisemblable qu'en Hollande on se soit tant intéressé alors à ce qui se passait dans la Frise et à Groningue, pour éterniser ces événements par des jetons. On peut croire que Le Petit, ou quelqu'un avant lui, a voulu combler des lacunes dans l'histoire numismatique des Pays-Bas, par des jetons faits *en projet*, et que sa liste n'est qu'une *pia fraus*, de lui ou de quelqu'un qui l'a précédé, d'autant plus qu'elle s'arrête à l'an 1558, et que Van Mieris l'a prise pour une liste de jetons tous véritablement frappés (1501-1558). Mais il faut finir notre article par la demande réitérée à MM. les numismates de vouloir examiner attentivement leurs collections, afin de retrouver, si c'est possible, les trente-sept autres jetons (1).

J. DIRKS.

Leeuwarde.

(1) Nous fixons encore particulièrement l'attention sur le n° 25 :

1542. Jeton qu'un étudiant, qui avait aidé à défendre la ville de Louvain contre l'attaque de Martin Van Rossum, a fait frapper : LOVANIUM GAUDE. Rev. TE NIMIA DECEPIT SUPERBIA. Si ce jeton existe réellement (?), et que l'indication soit vraie (car les légendes n'en disent rien), il pourrait provenir d'un de ces valeureux étudiants *Fryta* ou *Heltilius*, dont nous avons conservé la mémoire dans un article du *Vrye Fries*. VIII, sur cette attaque. Le manuscrit indiqué dans le catalogue De Jonghe, n° 9889 (Revue, 1866, p. 280), a été acheté par M. L. de Coster pour 402 francs. Les jetons décrits se trouvent-ils figurés dans cet ouvrage?

---